

technicolor

CREATIVE STUDIOS

Technicolor Creative Studios
Assemblée générale mixte du lundi 15 mai 2023

Paris (France), 15 mai 2023 - Technicolor Creative Studios (Euronext Paris : symbole TCHCS) (la « **Société** ») annonce que l'Assemblée générale mixte des actionnaires (l'« **Assemblée** ») s'est réunie ce jour à 14 heures à l'Urban Station-Espace du Centenaire, 189 rue de Bercy, 75012 Paris, sous la présidence de Mme Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration.

Les actionnaires de la société se sont fortement mobilisés pour cette Assemblée qui a réuni un quorum de 81,72 %.

Les 30 résolutions proposées par le Conseil d'administration ont toutes été approuvées à une très large majorité.

Cette Assemblée marque ainsi la réalisation d'une étape déterminante dans la mise en œuvre du refinancement de la Société dont les modalités sont détaillées dans les communiqués du 8 mars et du 3 avril 2023. Le Conseil d'administration de la Société, qui s'est réuni à la clôture de cette Assemblée, remercie sincèrement l'ensemble des actionnaires pour leur soutien.

L'Assemblée a notamment :

- Approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2022, ainsi que la proposition d'affectation du résultat ;
- Approuvé le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Approuvé les politiques de rémunération des administrateurs, de la Présidente du Conseil d'administration et du Directeur général ainsi que leurs éléments de rémunérations versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 ;
- Emis un avis favorable au sujet de la mise en place d'une fiducie-sûreté portant sur les actions de Tech 6 ;
- Décidé de la poursuite de l'activité de la Société en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce ;
- Approuvé une première réduction du capital social de la Société par réduction de la valeur nominale des actions de la société de 0,50 euro à 0,01 euro ;
- Approuvé une délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en numéraire par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;
- Approuvé une délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une émission d'obligations convertibles en actions ordinaires de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de bénéficiaires dénommés affiliés à Angelo, Gordon & Co., L.P., (ii) de Bpifrance Participations S.A., (iii) de Barclays Bank Ireland PLC, (iv) de bénéficiaires dénommés affiliés à Briarwood Chase Management LLC, et (v) de Vantiva S.A.;

- Approuvé une délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission et à l'attribution, à titre gratuit, de bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;
- Approuvé le regroupement des actions de la Société par attribution d'une (1) action nouvelle de 1 euro de valeur nominale pour 100 actions anciennes de 0,01 euro de valeur nominale chacune ;
- Approuvé une seconde réduction du capital de la Société par réduction de la valeur nominale des actions de la société de 1 euro à 0,01 euro ;
- Approuvé une modification des statuts de la société aux fins de prévoir la possibilité pour le Conseil d'administration de nommer un nombre maximum de 3 censeurs.

Par ailleurs, 1 actionnaire a transmis des questions écrites avant l'Assemblée. Les réponses ont été rendues publiques avant l'Assemblée sur le site internet de la Société <http://www.technicolorcreative.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>.

Les résultats détaillés concernant le quorum et le résultat des votes sont publiés sur le site internet de la Société. La retransmission audio intégrale de l'Assemblée est également disponible sur ce même site <http://www.technicolorcreative.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>.

Par ailleurs, la Société a renforcé sa Gouvernance, en faisant évoluer la composition du Conseil d'administration. Le 12 mai 2023, le Conseil d'administration (i) a coopté Monsieur Andrew Fowler en qualité d'administrateur et (ii) a nommé Monsieur Hadi El Mir en qualité de censeur représentant Sculptor. Le Conseil d'administration, qui s'est réuni à la clôture de l'Assemblée, a nommé Madame Cécile Davies en qualité de censeur représentant Pimco.

A PROPOS DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS

Les actions de Technicolor Creative Studios sont admises à la cotation sur le marché régulé d'Euronext Paris (symbole : TCHCS).

Technicolor Creative Studios est une entreprise de technologie créative offrant une expertise de renommée mondiale dans le domaine de la production, animée par un seul objectif : la réalisation d'idées ambitieuses et extraordinaires. Regroupant un réseau de studios multirécompensés, MPC, The Mill, Mikros Animation et Technicolor Games, nous inspirons les entreprises créatives du monde entier afin de leur permettre de produire leurs œuvres les plus emblématiques.

Nos équipes internationales d'artistes et d'experts en technologies s'associent à la communauté créative dans les domaines du cinéma, de la télévision, de l'animation, des jeux vidéo, de l'expérience de marque et de la publicité afin d'apporter l'art universel de la narration aux publics du monde entier.

www.technicolorcreative.com

Relations investisseurs :

investor.relations@technicolor.com

Presse :

Image 7 : Technicolorcreative@image7.fr